

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGIR IMMOBILIER »

Siège Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE
AVENUE VICTOR BIAKA GRAND MARCHÉ DE TREICHVILLE.
RUE 7 AVENUE 2, Lot 15, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/05/2023 , et enregistrés au CEPICI le 15/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGIR IMMOBILIER »

Objet : LA GESTION DE PATRIMOINE - LA COMMERCIALISATION DE BIENS - LA GESTION LOCATIVE ET LE SYNDIC DE COPROPRIETE - LA CONSTRUCTION, LA RENOVATION - L'EXECUTION DE TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES - LE CONSEIL ET L'ESTIMATION - L'ACHAT ET LA REVENTE DE TERRAIN - LE COMMERCE GENERAL -LA VENTE D'APPAREILS ELECTRONIQUES, ELECTROMENAGERS, INFORMATIQUES
- DIVERS (TOUTES OPERATIONS MOBILIERES OU IMMOBILIERES POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL) - TRANSPORT DE PERSONNES ET MATERIELS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE
AVENUE VICTOR BIAKA GRAND MARCHÉ DE TREICHVILLE.
RUE 7 AVENUE 2, Lot 15, Ilot 01

Dirigeant(s) M SALAMI MUHAMMAD AKRAM OLUWASEUN
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05696 du 30/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39011/GTCA/RC/2023 du 30/05/2023

